

ARTISTES EN RÉSIDENCE

ASSOCIATION LE VÉLODROME

Le Vélodrome est un espace artistique et artisanal autogéré situé en plein cœur du quartier de la Jonction à Genève. Il fédère autour de quelque 3500 m² d'ateliers une centaine d'artistes et d'artisans provenant de disciplines aussi diverses que les arts plastiques, la danse, la musique, la scénographie, la vidéo ou encore l'édition.

Le Vélodrome a ouvert en été 2008 suite à la fermeture du site d'Artamis. Il bénéficie d'un contrat de bail subventionné de la Ville de Genève et est géré par l'association du Vélodrome qui regroupe l'ensemble des artistes présents sur le site. Un comité de représentants des ateliers se réunit régulièrement et s'occupe des affaires courantes.

Lieu pluridisciplinaire, Le Vélodrome encourage toutes les formes de collaboration artistique, collabore avec d'autres espaces d'art indépendants et organise ponctuellement des événements ouverts au public.

RÉSIDENCE LE VÉLODROME

L'association le Vélodrome lance une mise à concours pour sa résidence d'artistes. Cette résidence s'adresse à une personne, un duo, un collectif, établis à Genève ou dans la région frontalière, ayant une activité artistique tous domaines d'expressions confondus et n'étant plus inscrit dans une formation au moment de la résidence. Aucune condition de nationalité ou d'âge. L'atelier ne peut être attribué deux fois à la même personne.

- Local de 50 m² à partager, avec lumière naturelle indirecte, accès internet et électricité. Il n'y a pas d'eau courante dans le local mais à proximité. Accès de plain-pied. Mise à disposition de l'atelier à titre gracieux et prise en charge des frais de chauffage, électricité et internet pour la durée de la résidence (12 mois).
- **Quand**
12 mois (01 septembre 2020 – 31 août 2021)
- **Conditions**
Deux ou trois personnes (ou collectif) ayant terminé des études supérieures d'art ou de design dans les six mois qui précèdent le début de la résidence, ayant réussi ou non leur diplôme de Bachelor ou de Master, établis à Genève ou dans sa région (frontalière) et dont la vie, le travail ou les activités les lient à cette ville. Il leur est demandé de monter une exposition de résidence en fin de période.

Plus d'infos: levelodrome.org/inscription-residence/

ARTISTES EN RÉSIDENCE

ASSOCIATION LE VÉLODROME

LA CANDIDATURE COMPRENDRA :

- un dossier de candidature de 30 pages maximum, format A4 comprenant:
 - le formulaire de candidature complété
 - une lettre de motivation
 - une présentation du projet de résidence
 - un curriculum vitae
 - un dossier présentant une vue d'ensemble des travaux récents

Les candidats qui souhaitent le retour de leur dossier devront ajouter une enveloppe au format, affranchie et avec l'adresse du destinataire déjà rédigée.

MISE AU CONCOURS

L'inscription ne sera prise en considération qu'à la réception de l'ensemble de ces documents.

Les documents imprimés doivent être envoyés au plus tard le **1 mai 2020**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante (pas de recommandés SVP!) :

Artistes en résidence / Association Le VéloDrome
2 rue du VéloDrome, 1205 Genève

Vous pouvez également envoyer le dossier complet comme PDF (max.10Mb) à l'adresse suivante:

residence@levelodrome.org

- Une commission composée de professionnels et experts appartenant au milieu de l'art contemporain examinera les dossiers courant mai.
- Les résultats seront annoncés fin mai personnellement aux lauréats.
- La commission n'est pas tenue de justifier son choix. La décision finale est sans appel et ne pourra être contestée par aucun moyen juridique.

CONDITIONS DE RÉSIDENCE

- Utiliser régulièrement son atelier durant la période de sa résidence et ce au minimum 3,5 jours par semaine.
- Le résident s'engage à présenter publiquement le travail réalisé durant sa résidence. Cette présentation peut se faire au sein de l'espace collectif le 'Pneu' du VéloDrome ou ailleurs à Genève.
- Participer aux journées portes ouvertes, aux réunions de secteur et à l'Assemblée Générale si elles sont programmées durant le temps de résidence.
- Fort encouragement à participer aux réunions de comité, deux fois par mois, à titre consultatif.
- Ne pas loger dans l'atelier.
- Ne pas céder l'usage de l'atelier à une autre personne.
- Être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et en fournir une copie.
- Restituer l'atelier vide, propre et en bon état à la date prévue à cet effet.
- Fournir une caution de CHF 60.- pour les clés de la résidence et du bâtiment.
- Créer un profil sur le site de l'association.
- Ne pas provoquer de bruits pouvant troubler le repos des habitants du quartier entre 21h et 7h ainsi que les dimanches et les jours fériés.
- Les résidences sont non renouvelables. Un délai de deux ans est demandé aux résidents pour présenter une nouvelle candidature aux autres résidences.

ARTISTES EN RÉSIDENCE
ASSOCIATION LE VÉLODROME
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Monsieur Madame Collectif

Nom:

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

E-mail :

Travaille dans le(s) domaine(s) d'expression artistique suivants :

.....

Taux d'occupation estimée de la résidence :%

Je souhaite présenter ma candidature pour l'attribution de la résidence organisée par l'association le Vélodrome et déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation 2020/2021.

Genève le :

Signature :

L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception de l'ensemble des documents et des annexes à l'adresse suivante:

Artistes en résidence / Association Le Vélodrome
2 rue du Vélodrome, 1205 Genève

Date de réception des dossiers: au plus tard **le 1 mai 2020**

Pour toutes questions: **residence@levelodrome.org**